

Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 septembre 2017

Huit présents, absente-excusee : Nadège Cuminatto-Sermadiras

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

1- Pour l'année 2016-2017, le maire de Thizy les Bourgs fait une demande de subvention de 50 € pour les élèves de la CLIS (classes pour l'inclusion scolaire). Un enfant de Saint-Appolinaire y était scolarisé.

Approbation à l'unanimité de cette subvention.

2- Convention relative aux dépenses de fonctionnement de l'école de Valsonne.

La mairie de Valsonne a proposé une nouvelle convention d'une durée de trois ans, la précédente convention ayant expiré en juin dernier.

Une grosse vingtaine d'enfants de notre commune sont scolarisés à Valsonne, le coût de la scolarité est d'environ 800 € par enfant selon des chiffres fournis par le maire de Valsonne.

Le conseil approuve à l'unanimité cette nouvelle convention prévoyant le versement par la mairie de Saint-Appolinaire d'une somme de 600 € par enfant pour l'année 2017-2018 et de 700 € pour l'année 2018-2019 (le montant de la dernière année sera négocié ultérieurement).

La précédente convention fixait un tarif annuel de 500 euros par enfant.

Pour cette année, le projet de transport scolaire (maternelle et primaire) vers Valsonne a été abandonné, trop peu d'enfants étant concernés.

Il pourra être proposé aux familles pour la prochaine rentrée scolaire mais, pour ne pas trop affecter le budget de la commune, il faudrait qu'il y ait nettement plus d'enfants intéressés à Saint-Appolinaire et à Dième.

3- Agent recenseur

Le recensement de la population se fera entre le 8 janvier et le 24 février 2018.

Un appel à candidatures pour le recrutement de cet agent se fera sur le site Internet et la feuille "Entre Nous".

Pour ce travail, l'indemnisation sera d'environ 400 €.

Vote à l'unanimité.

4- Projet éolien à Valsonne

Quatre éoliennes de 2 MW, d'une hauteur totale de 170 m, sont prévues sur les hauteurs de Valsonne.

Le Conseil Municipal doit donner un avis consultatif : 2 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention.

5- COR: présentation des rapports 2016 gestion des déchets et assainissement.

Ces rapports ont été approuvés et sont consultables en mairie.

Un nouveau système de collecte des déchets, dont les détails seront donnés ultérieurement, sera mis en place prochainement.

Station d'épuration:

- le curage des boues se fera en fin d'année après que les roseaux seront coupés.

- la COR prévoit un nouveau mode de gestion de la station d'épuration. Le conseil souhaite que notre cantonnier continuer à s'occuper de l'entretien de cette station, une lettre sera adressée dans ce sens à la COR.

6- RLN: Présentation du rapport 2016 sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Ce rapport a été approuvé et est consultable en mairie.

Des membres du Conseil se plaignent du mauvais goût de l'eau et de l'odeur de javel qu'elle dégage assez régulièrement.

Questions diverses :

- Il n'y a pas d'avancées concernant la vente des bâtiments municipaux (immeuble CCAS et ancienne cure).
- La plateforme de l'ancien camp a été fermée. Un système permettant le dépôt de déchets verts sur cette plateforme, sans doute deux fois par an, devrait être mis en place en 2018 à condition de ne pas créer une gêne pour les riverains.

- Le chemin de la bascule va être refait, RLN "en profite" pour rénover la conduite d'eau. Les travaux, prévus en septembre, dureront environ 3 semaines.

- Le nettoyage des parcelles constructibles devra être fait avant fin septembre.

Prochaine réunion du Conseil Municipal: le vendredi 3 novembre à 20 h 30.